



Conseil communal
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 5 juin 2019

sous la Présidence de Monsieur Jean-Denis Briod

Prise en considération du postulat de M. Alexis Bally « Réchauffement climatique et urbanisme » et son renvoi à la Municipalité

Le Conseil communal de Pully

vu le postulat déposé par M. Alexis Bally
vu rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. de prendre en considération le postulat Bally et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully
Le président


Jean-Denis BRIOD



Le secrétaire

Bernard MONTAVON

Pully, le 13 septembre 2019